

Module 1 : Gestion des alertes d'origine alimentaire – Obligations et mesures

FINNOV Ref : M1GAOAOM1J

Durée: 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires

- Tout professionnel

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations réglementaires pour gérer une alerte alimentaire
- Connaître les rôles et responsabilité des exploitants et de l'administration
- Connaître les critères de sécurité règlementaires
- Connaître les étapes de la gestion d'une alerte alimentaire

Contenu de la formation

1. Contexte et enjeux
 2. Définition de l'alerte
 3. Responsabilité et Rôles
 - Rôles et responsabilité des exploitants
 - Rôles et responsabilité de l'administration
 4. Évaluation de la situation d'alerte
 - Évaluation de la dangerosité de la denrée
 - Évaluation de la mise sur le marché de la denrée
 5. La notification de l'alerte et la circulation de l'information
 - L'exploitant informe en priorité les autres exploitants concernés par l'alerte
 - L'exploitant notifie ensuite l'alerte à l'administration
 6. La gestion de l'alerte
 - Cas particulier de la notification d'une alerte aux exploitants par l'administration
 - Circulation ultérieure des informations entre les exploitants et l'administration
 - Mesures de gestion sur les produits mis sur le marché
 - Mesures de gestion concernant les conditions de production
 - La fin de la situation d'alerte
- Exercices pratiques - Débriefing - Partage des expériences

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

OUKHITI Nezha, Formatrice RSE-QHSE. Ingénieur Conseil
Auditrice Animatrice RSE-SME et Auditrice pour AFNOR
Certification
Tous nos formateurs font de l'ingénierie de formation.
Le CV vous sera transmis avec la convention de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Formation mixte

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. INNOV ENGINEERING étudie au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui souhaitent s'inscrire à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Programme personnalisable